

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MERCREDI 23 JUILLET 2025, À 18 H

PREMIER PROJET DE RÉOLUTION NUMÉRO CA25 30 07 0218 SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-162

PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL SITUÉ AU 11410, BOULEVARD RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, SUR LES LOTS PROJETÉS NUMÉROS 6 691 920 ET 6 691 921 DU CADASTRE DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 2 juillet 2025, le premier projet de résolution numéro CA25 30 07 0218 sur le projet particulier numéro PP-162, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le mercredi 23 juillet 2025 à compter de 18 h à la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil)

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise la démolition du bâtiment existant situé à l'angle sud-ouest de la rue La Martinière et du boulevard Rivière-des-Prairies et la construction d'un bâtiment industriel, accueillant un entrepôt frigorifique d'une hauteur d'un étage ainsi qu'une portion comportant deux étages afin d'aménager les bureaux administratifs.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est situé dans la zone numéro 579 et est bordé des zones contiguës numéro 559, 577, 578 et 580. Le plan ci-après illustre la zone visée et les zones contiguës. Les personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de résolution, si elles en manifestent le désir



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 15 juillet 2025

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj